Image not found or type unknown

Demande de renseignement concernant une liqudation judicière

Par **danim**, le **08/03/2011** à **18:13**

Bonjour,
je vous contact parce que en mars 2009, j'ai acheté auprès d'une entreprise du matériel informatique et dans le contrat il est stipulé qu'au bout de 24 mois j'ai droit à un reboostage, la date approchant j'appel je tombe sur un numéro qui n'existe plus je fais des recherches sur le net et trouve que la société est en liquidation judicière depuis septembre 2010. comment cela se passe lorsqu'on est client pour faire valoir sa garantie j'avais une garantie de 6 ans chez eux. est ce que je continue à payer?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés